

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **36 (1902)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Le Rameau de Sapin

Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> Janvier 1902.

Ce Journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M<sup>r</sup> le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger.  
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

36<sup>e</sup> Année

1902

Organes

Club suisse

## LES EMPOISONNEMENTS PAR LES CHAMPIGNONS

( SUITE )

### TRAITEMENT

Dans tous les cas d'empoisonnement, quelle que soit l'espèce de champignon en cause, la première indication, la plus urgente, est de déblayer l'estomac et l'intestin des fragments de champignons qui peuvent s'y trouver encore.

On abordera l'estomac à l'aide des vomitifs ou en le lavant largement.

En attendant que l'on ait les médicaments nécessaires, on peut essayer de provoquer les vomissements en titillant la luette et la gorge. L'eau tiède additionnée d'un peu d'huile ou de beurre amène ordinairement des vomissements, mais elle a l'inconvénient de dissoudre le poison et d'en hâter la réorption quand l'action émétique ne se produit pas. Le mieux sera de donner de la poudre de racine d'ipéca à la dose de 1 à 2 grammes, suivant l'âge et la force du malade, en une fois, dans un demi-verre d'eau.

Le chlorhydrate d'apomorphine cristallisé, en injection sous-cutanée (1 centigramme dans 1 gramme d'eau), produit des vomissements copieux et prolongés. Il peut donc remplacer l'ipéca.

À la période de coma ou de collapsus de certains empoisonnements, les vomitifs n'agissent plus, ou, s'ils agissent, ils exposent à un grave danger : la pénétration des matières expulsées dans le larynx et la trachée, ce qui peut amener une asphyxie mécanique. Dans ces cas, le lavage de l'estomac reste la seule ressource. Mais il faudra employer un tube à œil très grand et de grand calibre, pour permettre le passage des fragments volumineux. Il sera bon de ne pas introduire plus d'un litre de liquide à la fois. Le liquide le meilleur est l'eau pure.

L'évacuation de l'intestin suivra celle de l'estomac : 30 grammes d'huile de ricin administrée en une fois produiront l'effet voulu pour la partie supérieure de l'intestin ; un lavement de 1 litre d'eau tiède en videra la partie inférieure.

À mon sens, ce déblaiement du tube gastro-intestinal devrait être pratiqué dans tous les cas et quand bien même les vomissements et les déjections sembleraient avoir fait déjà toute la besogne. Il se peut en effet que cette évacuation soit incomplète, et même, si tel n'était pas le cas, en agissant ainsi, on réduirait au silence les commères du quartier, qui ne manqueraient pas de critiquer cette ligne de conduite et, si l'issue était fatale, incriminerait non pas les champignons, mais bien le médecin.

Après avoir rempli les indications formulées ci-dessus, la tâche du médecin sera différente suivant que le champignon renferme de la phalline ou de la muscarine.

Si c'est la phalline qui déploie ses effets, comme on ne connaît pas d'antidote chimique à lui opposer, le traitement sera symptomatique; le sang, avons-nous vu, est empoisonné; le sang est, secondairement, devenu lui-même toxique.

Dans tous ces cas, il faudra tenter de modifier la crasse du sang par une saignée, si l'état des forces le permet, et par des injections sous-cutanées ou intraveineuses de sérum physiologique. Pour soutenir l'état général, on usera largement d'injections sous-cutanées d'éther, d'huile camphrée, de strichine, de caféine. À l'intérieur on donnera du champagne, des vins généreux, des infusions de thé, de café.

Dans les empoisonnements par les champignons à muscarine, les injections sous-cutanées de sérum physiologique seraient dangereuses (Le Dansec). Si l'indication s'en présentait, l'injection devra être faite directement dans une veine. On ne connaît pas d'antidote chimique de la muscarine; son antidote physiologique serait l'atropine, elle-même extrêmement vénènuse; mieux vaudra ne pas l'employer, puisque après le déblaiement gastro-intestinal les symptômes alarmants cessent ordinairement d'eux-mêmes. Si l'excitation persistait, le chloral et la morphine seraient indiqués, tandis que la perte de connaissance et la résolution (stade ultime de l'intoxication) réclameraient l'emploi des excitants (strychnine, huile camphrée, caféine).

Dans les empoisonnements par les champignons avariés ou par ceux qui sont acres et caustiques, après déblaiement, le traitement sera symptomatique: glace, champagne contre les vomissements cocaïne, opium contre les douleurs, boissons émollientes (tisane de réglisse et de graine de lin, par exemple) contre la vive inflammation de la muqueuse gastro-intestinale.

\* \* \*

Et maintenant une question se pose: Peut-on sans danger manger des champignons? - Eh bien, oui, on peut en manger, mais en petite quantité et convenablement cuits, afin de ne pas surcharger l'estomac et à condition d'être absolument sûr que l'espèce destinée à être consommée est comestible et que les individus en sont jeunes, sains, ont été recueillis par un temps sec et que dans leur voisinage ne se trouvent ni espèces malaisantes, ni matières en décomposition. Si le moindre doute s'élève, les champignons seront jetés sans regrets. Gérard, il est vrai, a fait connaître une méthode qui, bien appliquée, permettrait de consommer les champignons les plus vénènous. Je ne transcrirai pas ici ce procédé, et cela pour plusieurs raisons: il enlève, avec le poison, les substances rapides et nutritives du champignon; mal appliquée, il entraînerait des accidents; enfin, qui de nous aurait le courage de Gérard et mangerait un plat d'Omanites phalloïdes ainsi traitées? (A suivre.) Dr E. Robert-Tissot.

## L'INTELLIGENCE D'UN CHEVAL ET LE CHIEN DE MON VOISIN

Dans l'après-midi du 1<sup>er</sup> octobre dernier, je vis arriver au bord du lac, en face du bateau-lavoir de la Commune de Neuchâtel, au pied du Crêt, un cheval traînant un tombereau de déblais qui devait être vidé en cet endroit. Le conducteur de l'attelage, un jeune homme d'une vingtaine d'années, depuis peu de temps au service de son patron, M<sup>r</sup> Alexandre Ducry, fit reculer le véhicule de manière qu'il surplombât quelque peu la partie supérieure du talus, atteignant là une hauteur de plus de 3 mètres et s'étendant en pente raide vers le lac.

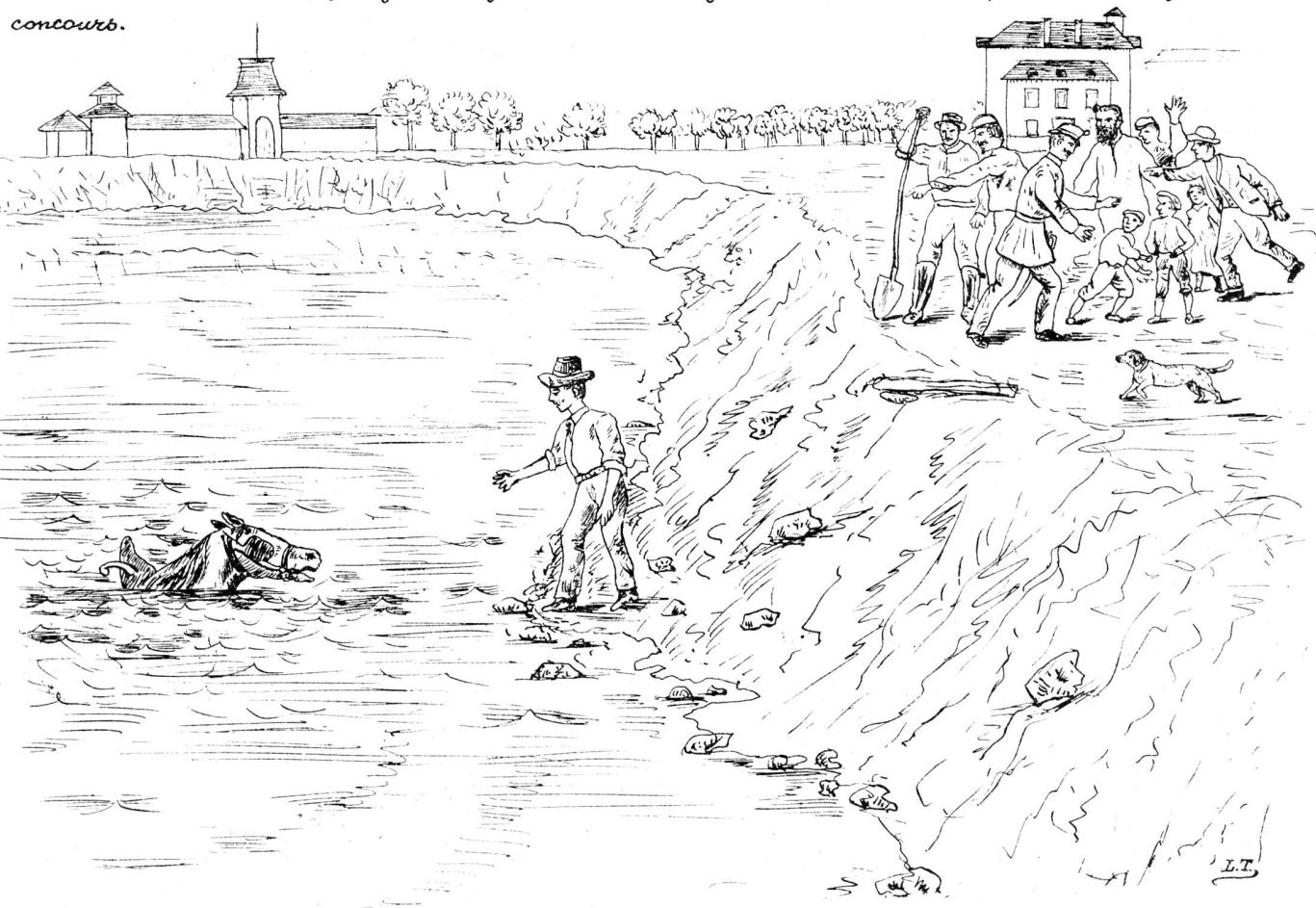
Par inadvertance, ou peut-être par suite d'une fausse manœuvre, l'une des zones du tombereau passa à

côté de la poutre insuffisante servant de "button" et l'autre roue franchit l'obstacle sans rencontrer de résistance. On devine avec quelle rapidité l'attelage descendit le remblai pour s'enfoncer dans les eaux profondes qui venaient battre ses flancs terreaux. En un clin d'œil, le cheval et le tombereau se trouvèrent à 7 ou 8 mètres du rivage, où le fond vaseux du lac était alors à 2<sup>m</sup> 40 de profondeur. Un instant même tout avait disparu sous l'eau et le jeune homme faillit être entraîné par l'élan que lui avait imprimé la brusque reculade du cheval et la descente rapide du lourd chariot. Heureusement, l'un des limons de ce dernier, sous le poids du cheval, s'était rompu en deux et la pauvre bête, parvenue ainsi à se dégager, remonta prestement à fleur d'eau, étouffant cependant sous la pression du collier et fort gênée dans ses mouvements par le tombereau renversé auquel elle était encore attelée d'un côté.

C'est à ce moment-là que l'accident, d'émuivant qu'il était, prit une tournure vraiment intéressante.

Paraisseant épuisé par la lutte qu'il avait à soutenir contre l'élément liquide, le cheval, ou plutôt la ju-  
ment, fit un supreme effort et, les naseaux seuls émergeant de l'eau, décrivit un demi-cercle, puis se mit à nager directement vers son conducteur, qui l'appelait de son joli nom de "Fanny". On se représente quelle résistance le tombereau devait opposer aux efforts de la vaillante nageuse. Celle-ci arriva malgré tout jusqu'au pied du talus, rejetant l'eau de ses narines dilatées et montrant au jeune homme des yeux suppliant.

La pauvre Fanny se sentait impuissante par elle-même et, pleine de confiance en son sauveur, elle attendit patiemment que celui-ci, entrant dans l'eau jusqu'à la ceinture, put la débarrasser de son collier qui l'étranglait maintenant. Ce n'est que grâce à l'immobilité complète de la bonne bête que l'opération fut couronnée de succès, non sans les plus grands efforts de la part du jeune homme et de ceux qui lui avaient prêté leur concours.



Mais si la brave jument s'était fait remarquer par sa docilité, sa douceur et son intelligence en se jetant (c'est le mot) si confiante dans les bras de son conducteur, alors qu'elle eût pu se débattre comme une force-née ou regagner plus aisément la rive en prenant une autre direction, nous eûmes l'occasion d'observer ici un second trait d'intelligence, non moins frappant, chez un autre animal qui devint l'un des acteurs de ce curieux sauvetage.

Fanny venait d'être soulagée de l'étreinte de son collier. Il nous restait donc à la tirer de sa pénible situation pour la conduire en un lieu plus confortable. Au moyen d'une corde fixée à la bride de notre patiente protégée, nous pûmes sans peine lui soulever la tête et bientôt nous apparut le moment opportun pour la remettre sur pied. Il est vrai que le talus de remblai se présentait comme un rempart difficile à escalader; mais cet obstacle n'était pas de nature à paralyser l'action de quatre hommes déterminés qui tentaient la corde. D'ailleurs, y eût-il eu parmi nous une ombre d'hésitation, qu'elle se fut éclipsee à l'arrivée d'un cinquième compagnon qui n'entendait pas perdre son temps en de vaines discussions pouvant avoir pour conséquence l'asphyxie de la pauvre Fanny.

S'élançant au milieu des sauveteurs et saisissant la corde entre... ses dents, le nouveau venu, répondant au nom de Gaston, se mit à tirer avec une telle fureur que nos quatre hommes durent suivre son exemple. Malgré les rebuffades qu'il recevait, bien injustement, d'un certain grincheux qui semblait le voir de mauvais œil, l'intrepide sauveur ne voulut pas lâcher la corde avant d'avoir vu la jument escalader le talus. - C'est avec le même empressement, le même enthousiasme débordant, qu'il prit part au renflouage du tombereau. - Inutile d'ajouter que Gaston n'était autre que le chien de mon voisin Fritz.

Toujours choyé par ceux qui l'avaient élevé, et se trouvant par hasard sur le lieu de l'accident, le fidèle animal avait cru voir l'occasion de se rendre utile et s'était fait un devoir de tirer.... à la même corde que son maître, tant il est vrai que, même chez le chien, les bons traitements développent l'intelligence.

Quant à la jument, elle devait son salut, nous pouvons le dire, uniquement à son extrême docilité, à la confiance sans limites qu'elle s'était habituée à placer en ceux mêmes qui la traitaient constamment avec une remarquable douceur.

Nous avons pu constater en effet que les ménagements dont Fanny et ses commensaux sont l'objet de la part de leur maître, qui comprend la nature du cheval et les services qu'on attend de lui, forment un vrai contraste avec les faits dont nous sommes fréquemment témoins au bord du lac et en d'autres endroits fréquentés par les charreliers. Aussi n'est-il pas superflu, parfois, d'intervenir en faveur de ces pauvres bêtes brutalisées sans pitié, rouées de coups inutilement, et tout cela parce qu'elles sont surchargées ou qu'elles succombent sous le poids des années ou des privations qu'on leur fait subir. Il semble cependant que l'homme ne devrait pas ignorer qu'en maltraitant les animaux dont il a besoin il maltraite ses propres intérêts et se rend indigne du nom de roi de la création.

À ce sujet, permettez-moi, amis lecteurs, de citer la belle réponse que fit un riche fermier à son voisin qui lui reprochait, dans un moment de cherté du fourrage, de trop donner à manger à son bétail : "Je n'ai pas les moyens, moi, de malaigner ceux qui me font vivre!"

J. Cercier

#### NAISSANCES AU PARC DU CREUX-DU-VAN EN 1901

Cerf : 2 faons ♀.

Daim : 3 faons ♂ et 2 faons ♀.

Chevrevil : 2 chevillards.

Une chèvre métisse (♂ bouquetin d'Espagne et ♀ chèvre domestique).

Chamois : 2 cabris ♀.